

# Brèves municipales de VILLIERS-sur-LOIR

N°28 Juin 2014 – Spécial « Réforme des rythmes scolaires »



## FETE NATIONALE A VILLIERS-SUR -LOIR

Cette année, la fête nationale organisée à Villiers-sur-Loir sera exceptionnelle car **le soir du 13 juillet coïncide avec la finale de la coupe du monde de foot**. La commune et le comité des fêtes vous proposent de rassembler les 2 événements sur un même lieu : le plan d'eau et éviter ainsi les choix familiaux déchirants.

Venez à partir de 19h30 pour le concert de la Société Musicale et le repas champêtre (grillades, frites, harengs, sandwiches). A partir de 21h, retransmission du match sur écran géant puis tirage du feu d'artifice.

Afin d'organiser cet événement hors du commun dans les meilleures conditions, nous avons besoin de bénévoles. Merci de vous faire connaître en mairie.



La soirée se terminera par le traditionnel bal public gratuit organisé par les pompiers dans leur local.

**Le 14 juillet, vous êtes conviés à la revue des pompiers à la caserne à partir de 11h suivie d'un apéritif.**

## AUTOUR DU PLAN D'EAU

Le plan d'eau  
bénéficie  
depuis 2010  
du classement  
national  
« Pavillon bleu »



Il s'agit d'un label de qualité relatif aux eaux de baignade, attribué au regard de 4 critères : l'éducation à l'environnement, l'environnement général du site, la gestion de l'eau et celle des déchets.

### Activités au plan d'eau et base nautique

Baignade surveillée (UFOLEP)  
en juillet et août de 13h30 à 19h30

Buvette de la plage  
ouverte jusqu'au 30 septembre (gérée par l'association d'intérêt général « Soleil-eau-vent »)

Location de matériel :  
pédalo, kayak, canoë, bateau (UFOLEP)  
de 15h à 19h

### Activités de l'association NEOVENT

Stages pleine nature pour les 7-14 ans  
7 au 11 juillet (9h30-16h30)

15 au 18 juillet (9h30-16h30)

21 au 25 juillet (9h30-16h30)

Stages de voile pour les jeunes  
28 juillet au 1er août (10h/12h30)

25 au 29 août (10h/12h30)

Stages voile adultes

20/9, 11 et 18/10

### Manifestations nautiques

Voile découverte

13 septembre (14h-17h)

Régate des coteaux

14 septembre (11h-18h)



## AGENDA des fêtes et des événements

### JUIN

Samedi 28  
Dîner de la cantine à l'école  
Dimanche 29  
Ouverture baignade, plan d'eau  
Dimanche 29  
Fête de l'école à partir de 14h

### JUILLET

Samedi 5  
Réunion « Associations », mairie 10h  
Dimanche 6  
Fête du nautisme, plan d'eau de 14 à 18h  
Samedi 13  
Retransmission finale du foot, repas  
champêtre au plan d'eau, feu d'artifice  
et bal  
Dimanche 14  
Revue des pompiers à 11h

### AOUT

Lundi 11  
Reprise entraînement foot 17h  
Samedi 30  
Opération "Nettoyons la Nature"  
organisée par l'association "Soleil, Eau  
Vent" sur le site du plan d'eau

### SEPTEMBRE

Samedi 6 et dimanche 7  
Fête de la Saint Gilles  
Samedi 27 et dimanche 28  
Virades de l'espoir  
Vaincre la Mucoviscidose

### Calendrier Amicale des retraités

Jeux de belote et autres divertissements  
24 juin : fin des jeux  
Juillet et début septembre : jeux libres  
23 septembre : reprise des activités  
Venez rejoindre l'Amicale

Reprise gymnastique d'entretien  
Début septembre à la salle  
sur la place Fortier  
Contact Catherine PEREON 02 54 72 92 21

## INFOS VILLIERSOISES

Bibliothèque municipale  
Ouverture en juillet et août : le mardi de  
16h30 à 19h. Prêt gratuit de romans, policiers,  
documentaires, revues et livres enregistrés sur  
Cd, livres et revues pour enfants...

Fête de l'école  
Organisée en association avec la Cantine de  
Villiers, elle se déroulera le dimanche 29 juin à  
partir de 14h dans la cour de l'école. Les  
Villiersois sont conviés au spectacle des  
enfants jusqu'à 15h puis à participer aux  
nombreux stands prévus à l'occasion de la  
kermesse.

Repas de fin d'année  
Le samedi 28 juin, la cantine organise le repas  
de fin d'année, ouvert à tous. Inscriptions par  
téléphone au 02 54 72 88 64.

Visite des sites communaux  
Plan d'eau de Riottes : 12 ha en accès libre,  
pêche, observation ornithologique  
Coteau St-André : visite du village  
troglodytique  
Eglise Saint-Hilaire du XIIe, classée  
« Monument historique » : mobilier classé,  
peintures murales, musée d'art sacré  
Visite sur RDV (s'adresser à la mairie).

Vivre ensemble  
Pour des raisons de sécurité, la mairie a  
obtenu du Conseil Général le  
repositionnement de l'arrêt de car rue du  
Chemin vert et non sur l'avenue du Petit-  
Thouars dans le sens Vendôme-Montoire à  
partir du 16 juin. Merci aux Villiersois de ne pas  
se garer sur l'emplacement réservé au car.  
D'autres travaux sécurisant la sortie d'école  
seront réalisés pour la rentrée.

Il est rappelé que le brûlage de végétaux et  
autres matériaux est interdit à moins de 400 m  
d'habitations. Merci d'apporter ces déchets  
à la déchetterie.

Le camion « Pizzamobile »  
de M. Cissé vous donne rendez-vous sur la  
place Fortier tous les vendredi de 16h à 21h  
(Tél : 07 71 14 07 92)

**POUR LES MOIS DE JUILLET ET AOUT  
ET LA FERMETURE DE LA MAIRIE DU 11 AU 14 AOUT**  
Les coordonnées des élus de permanence et  
d'astreinte seront affichées à la Mairie

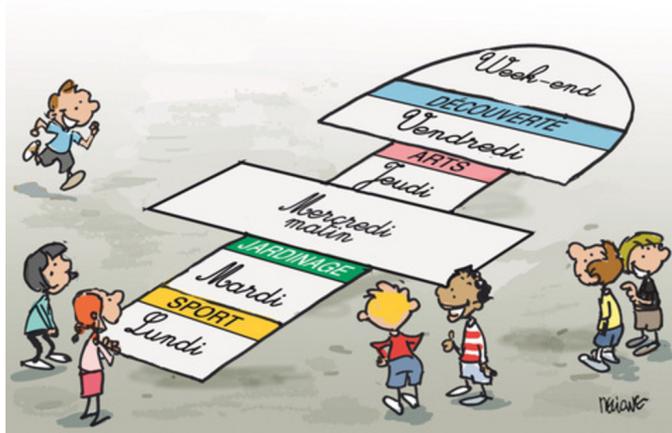
# Nouveaux rythmes scolaires à VILLIERS-sur-LOIR

## TAPs de quoi parle-t-on ?

La France connaît des périodes d'enseignement parmi les plus denses et concentrées. La réforme des rythmes scolaires vise donc essentiellement à permettre aux enfants de mieux apprendre à l'école dans le respect de leur rythme biologique en évitant les coupures entre les jours d'école et de repos. Elle prévoit de :

- conforter les apprentissages fondamentaux le matin lorsque les élèves sont les plus attentifs (travail sur 5 matinées au lieu de 4),

- alléger les journées scolaires par l'organisation de temps d'animation.



Ces TAPs doivent constituer une rupture dans la journée d'apprentissage grâce à la découverte et à l'ouverture sur des univers que l'enfant ne connaît pas ou peu.

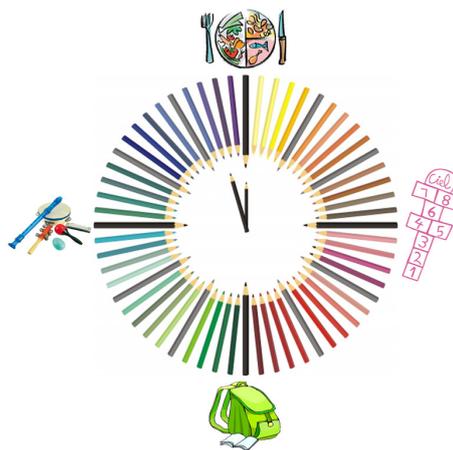
Ils ne présentent pas de logique pédagogique ou de recherche de progression comme à l'école ou par exemple dans les activités sportives que peuvent pratiquer les enfants par ailleurs.

## LES CHOIX A VILLIERS-SUR-LOIR

Malgré les imperfections de la réforme (complexité et manque de lisibilité du dispositif, incertitude sur les financements de l'Etat et obligation pour les collectivités de mettre la main à la poche), le conseil municipal avec les représentants de parents d'élèves et les professeurs des écoles, ont fait le choix de considérer cette réforme comme une opportunité pour le bien-être et l'intérêt des enfants.

Ce groupe travaille depuis 18 mois en échangeant régulièrement avec les parents via des dépliants de consultations et d'infos.

Les TAPs seront répartis en 2 fois 1h30 le lundi et le vendredi en début d'après-midi.



Ce choix permet de placer les animations au moment où les enfants sont les moins réceptifs pour l'enseignement, de mettre en place des animations plus ambitieuses et de permettre de sortir de l'école.

A noter que les enfants de petite et moyenne section de maternelle ne seront pas concernés, ce programme étant mis en place sur les heures de sieste.

## LES INTERVENANTS

Le programme d'animations a été progressivement élaboré en établissant une liste d'activités, en rencontrant à plusieurs reprises les potentiels intervenants et en les mettant en relation avec les parents d'élèves.

Plusieurs profils ont été privilégiés : des salariés et responsables d'associations, des experts sur une thématique (entrepreneurs) et des employés communaux intervenant en lien avec leur domaine de compétence.

Ces intervenants possèdent tous une compétence et une expérience avérées.



Nous n'avons pas conditionné le profil des animateurs à un critère de diplômes mais dans les faits, ils ont quasiment tous des brevets de bon niveau leur permettant d'assurer une animation de qualité adaptée aux enfants.

Cela nous a permis de leur présenter le cadre de notre projet, de les fédérer autour de celui-ci et de créer le lien avec les parents d'élèves.

Les intervenants sont tous issus du tissu local, une manière pour nous de soutenir les associations et les auto-entrepreneurs. Afin de donner un cadre cohérent à notre programme nous avons rédigé un Projet Educatif Territorial, consultable en Mairie

## PROGRAMME D'ANIMATION

Il s'articule autour de 5 objectifs :

- 1) **Découverte du corps par la pratique d'activités sportives et de relaxation** : handball, gymnastique, karaté, tir à l'arc, golf, pétanque, danse expressive...
- 2) **Epanouissement personnel par l'initiation aux activités manuelles** : cuisine, travaux d'aiguille, arts plastiques, jardinage et bricolage...
- 3) **Ouverture sur des pratiques culturelles** : éveil aux langues, éveil à la musique...
- 4) **Préparer la vie citoyenne des enfants** : découverte d'entreprises de la commune, prévention, hygiène, sécurité...
- 5) **Sensibilisation à l'environnement et aux patrimoines** : nature, initiation pêche et biodiversité du milieu aquatique...

A noter qu'il n'y a aucune obligation pour les enfants de participer aux TAPs, nous espérons cependant que ce projet convaincra l'ensemble des familles et qu'elles y inscriront leurs enfants.

Les TAPs seront organisés en 5 périodes de 7 semaines (intervalle entre deux périodes de vacances scolaires).

L'ensemble du dispositif est coordonné par Betty Puaud, éducatrice sportive mise à disposition par le syndicat du plan d'eau de Villiers pour la mairie de Villiers.

Le budget de l'opération s'élève à 24 000 € par an (hors temps des agents communaux) dont 4 000 € d'aide de l'Etat sur les deux premières années. Pour le lancement du dispositif, il n'est pas demandé de participation financière aux parents.

**Par contre, nous souhaitons faire participer à ce projet les parents d'élèves et aussi des personnes bénévoles intéressées pour accompagner les enfants. Pour cela nous avons besoin de vous, Villiersoises et Villiersois. Merci d'avance de vos propositions. Contact et informations auprès du secrétariat de mairie Tél : 02 54 72 90 83**